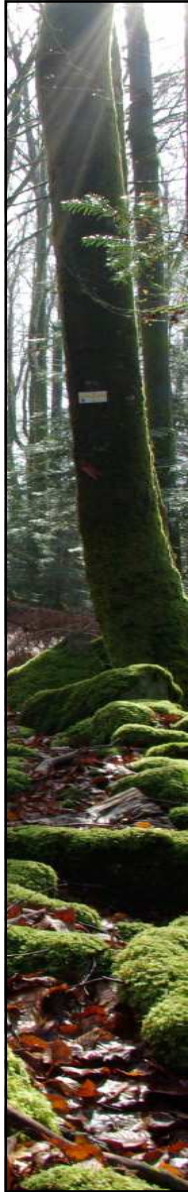


# Perspectives de travail

Comité paritaire sylvo-cynégétique  
25 novembre 2016

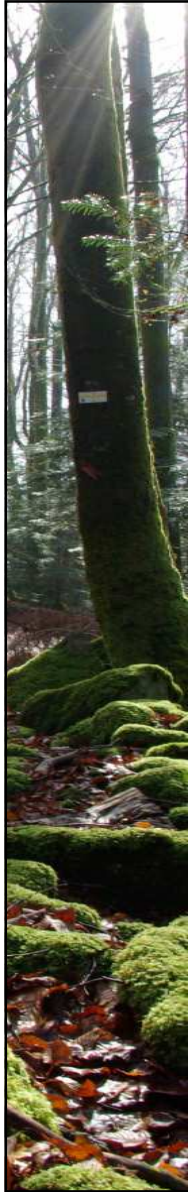




## Objectifs visés

Deux niveaux d'actions différenciés :

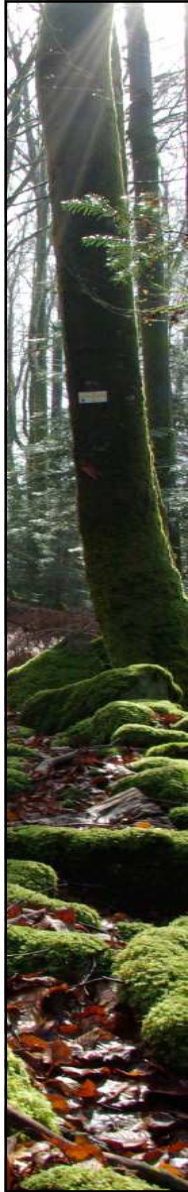
- **A moyen terme**, établir le plan d'action prévu par le code forestier dans les zones affectées (**zones à enjeux**) et renforcer les dispositifs de suivi de l'équilibre sylvo-cynégétique afin d'inscrire l'action dans la durée sur des bases partagées entre forestiers et chasseurs
- **A court terme**, mettre en place plus rapidement des mesures de régulation du grand gibier dans les **zones à enjeux les plus forts** qui seront identifiées



## Objectifs visés

Pour atteindre ces objectifs, il est proposé de :

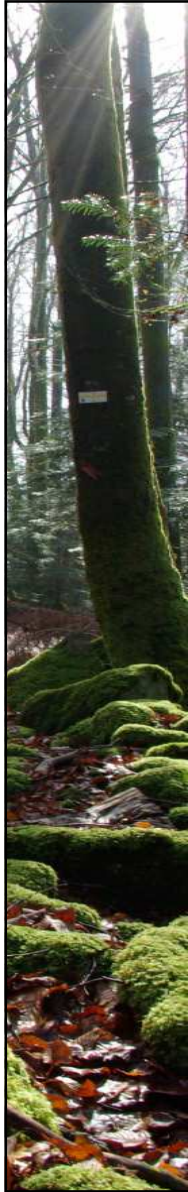
- **valoriser les données disponibles** en région pour caractériser l'équilibre sylvo-cynégétique
- en lien avec les DDT, les FDC et les propriétaires ou gestionnaires forestiers, **définir les zones à enjeux**, dont celles à enjeux forts nécessitant une intervention rapide, où les difficultés, notamment de mise en œuvre de régénération des peuplements, sont avérées
- mettre en place des mesures dès la campagne de chasse 2017/2018 dans les zones à enjeux forts, afin d'y réduire significativement les densités de gibier sous 2 à 3 ans



## Objectifs visés

- mettre en œuvre, sur l'ensemble des zones à enjeux, les **méthodes de suivi de l'évolution des populations**
- adapter localement les objectifs et méthodes de chasse selon le niveau de sensibilité des objectifs sylvicoles
- augmenter les capacités d'accueil des massifs forestiers, une fois les densités de gibier redescendues en dessous du seuil de densité dépendance (création de zones de pré-bois, gestion des différentes emprises, élargissement et entretien des accotements des voiries forestières, broyage des prairies naturelles intra-forestières ou périforestières, ...)





# Zones à enjeux – Première contribution ONF/CRPF

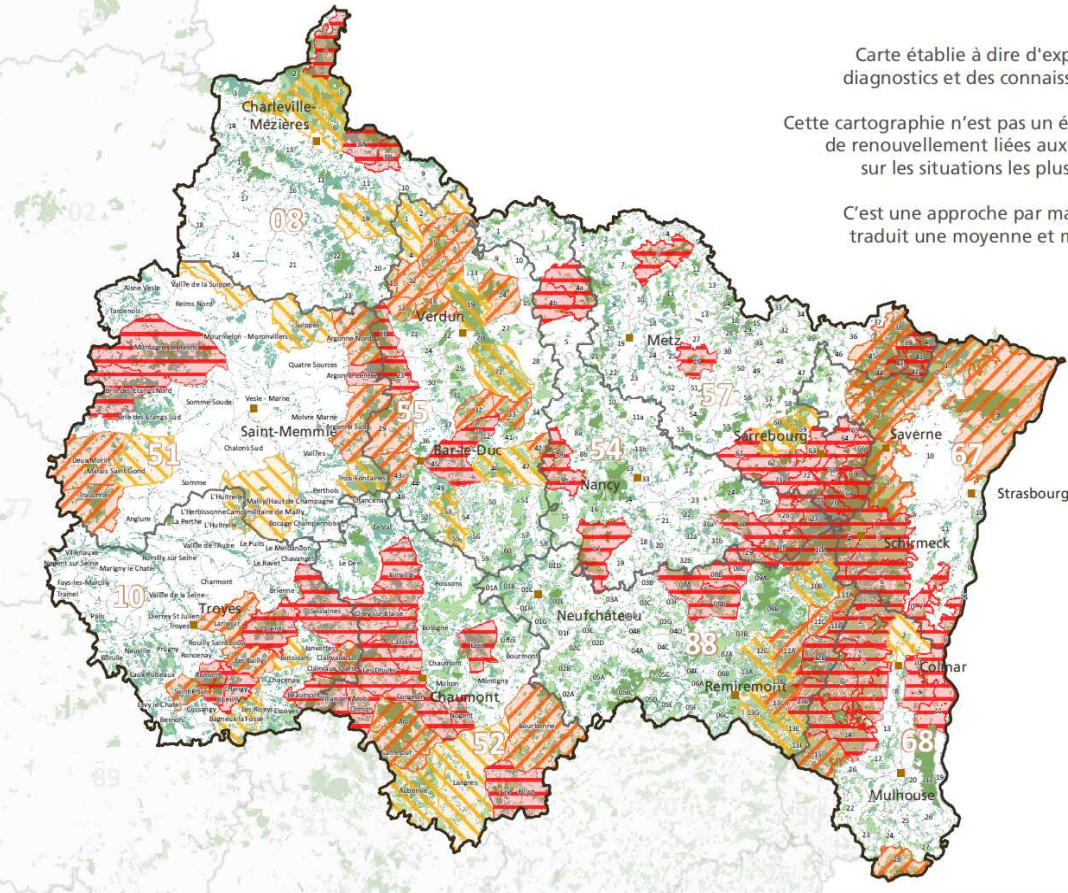
## SITUATIONS DE DÉSÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER DANS LE GRAND EST



Carte établie à dire d'expert à partir des données de diagnostics et des connaissances du terrain (CRPF / ONF)

Cette cartographie n'est pas un état des lieux exhaustif des difficultés de renouvellement liées aux ongulés en forêt mais un zoom sur les situations les plus difficiles par département.

C'est une approche par massif ou unité cynégétique qui traduit une moyenne et masque des disparités locales.



### Niveau de criticité des unités ou sous-unités cynégétiques

- 1 | Régénération des essences appétentes difficile
- 2 | Régénération des essences objectifs difficile
- 3 | Régénération des essences objectifs impossible sans protection

### Occupation des unités

Occupation du sol	Surface (ha)	%
<b>Forêts</b>	<b>1 972 717</b>	<b>35</b>
Domaniales	394 651	7
Communes et forêts soumises	721 273	13
Autres forêts	856 793	15
<b>Autres occupations du sol</b>	<b>3 690 372</b>	<b>65</b>
<b>Unités cynégétiques du Grand EST</b>	<b>5 663 089</b>	<b>100</b>

Les forêts domaniales et autres forêts soumises sont issues des données de l'ONF. Les autres forêts et forêts privées sont issues des données de la BD Cartho 2012 de l'IGN.

ONF | N.DEGARNE  
8 / 11 / 2016 - 1:1 300 000  
GNØ - ONF - CNPF

Légende

■ Villes

— Limites DT Grand-Est

— Limites départements

■ Forêts domaniales

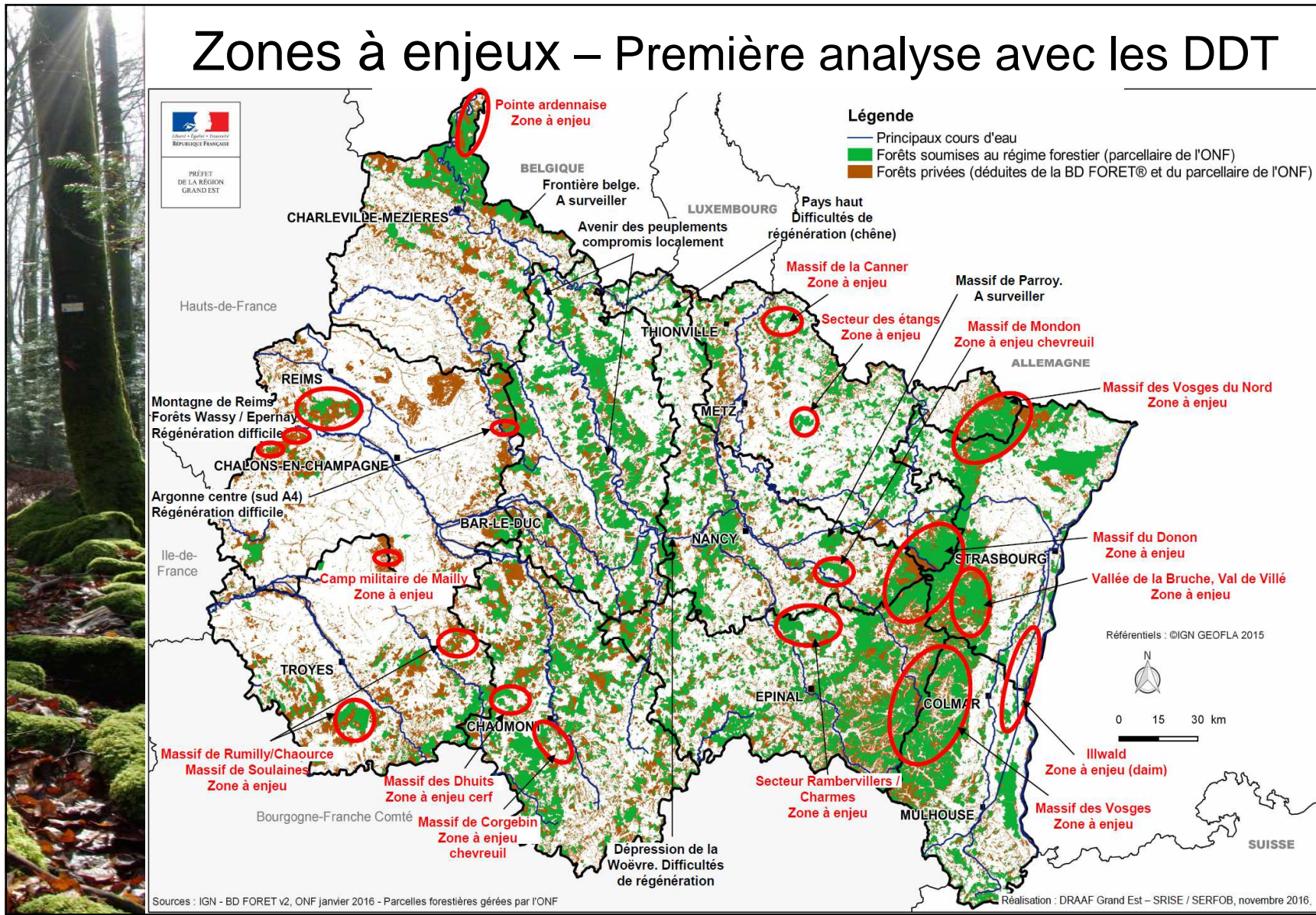
■ Forêts soumises

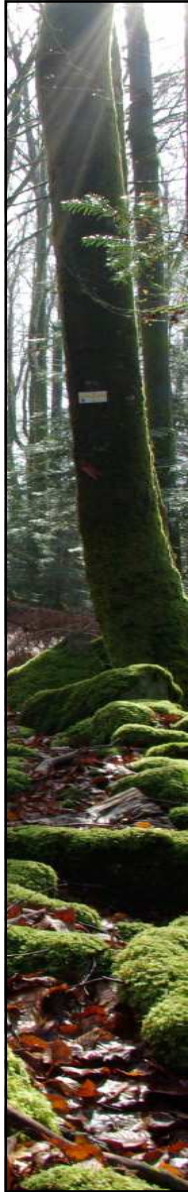
■ Autres forêts et forêts privées

50km



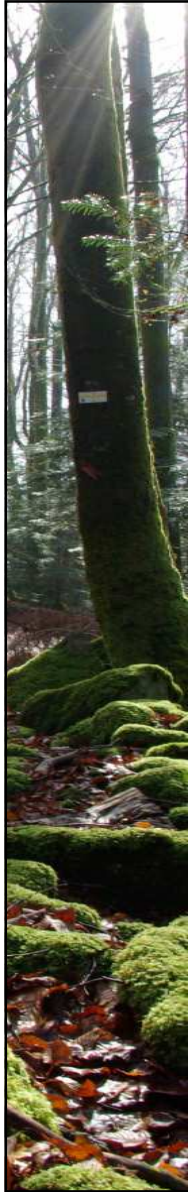
# Zones à enjeux – Première analyse avec les DDT





## Prochaines étapes

- **d'ici au 15 décembre**, réunion de travail multi-partenariale afin de définir les zones à enjeux forts précédemment évoquées
- **début janvier 2017**, validation des zones à enjeux forts par le comité paritaire
- **printemps 2017**, à l'échelon départemental (CDCFS et commissions territoriales amont), définition de mesures renforcées dans ces zones à partir de la campagne 2017/2018
- **d'ici fin 2017**, établir plus globalement le plan d'action prévu par le code forestier et renforcer les dispositifs de suivi de l'équilibre sylvo-cynégétique (ICE ?) afin d'inscrire l'action dans la durée sur des bases partagées entre forestiers et chasseurs



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

